L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 AOUT 1861.

G. F. WEISSE, F. DUPOUR, F. LIMET. — S. MARBY, G. MARBY. } Editeurs Propriétaires.

Troisième Édition, Ranée Matin, 20 Aout.

Nouvelles à la semaine.

Les personnes de l'Abeille sont autorisées à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera sur portrait.

Vapeur à Vapeur de ce jour

Par M. Barnet, 67, rue Vieille Levée, de l'intérieur, divers marchandises sèches de saison.

Par M. Barnet Jr, No 5, rue Vieille Levée, — Quincaillerie et bouteilles.

La Liberté de l'Industrie.

Nous avons sous les yeux l'ordonnance, passée le 8 courant par le Conseil de Ville de la Nouvelle Orléans, et relative aux règlements de la boulangerie. Cette ordonnance n'est bien qu'un projet de monopole pour les abattoirs nous suggèrent quelques observations que nous soumettons à l'honneur du Conseil.

L'une des bases fondamentales des institutions de ce pays est la liberté de l'industrie. Le système de la concurrence sans limites a remplacé en Amérique le système vermoulu des maîtrises et des monopoles usité jadis en Europe et dont les derniers vestiges tombent chaque jour sous la hache des gouvernements réformateurs. Après de longues discussions entre les partisans des deux doctrines, la lutte a été abandonnée par les protectionistes et la victoire est restée aux amis du *self-government* en même en ce qui touche les questions industrielles. Il est maintenant admis que le rôle du pouvoir définitif se simplement un rôle de surveillance et qu'il doit s'abstenir de tout contrôle équivoque. Pour ne citer qu'un exemple, qui a frappé tous nos yeux, nous dirons que le gouvernement français, tout en redoutant de sévérité dans tout ce qui a trait à l'inspection et à la surveillance, montre une tendance marquée à remplacer le système de taille, nonobstant cent années consacrées indestructibles, par la liberté concurrence, et les tentatives déjà faites dans ce sens ont établi que la concurrence est le système le plus favorable aux intérêts des consommateurs en même temps qu'il est le seul qui respecte le droit des industriels.

Depuis plusieurs années déjà, la boucherie de Paris a été déclarée libre et il est résulté des avantages incontestables pour le public. Il est grandement question d'en faire autant pour la boulangerie, qui est la seule branche d'industrie encore soumise à un monopole et à une réglementation.

Si dans une grande ville comme Paris, qui présente, à raison de sa population fixe et flottante et de certaines nécessités politiques, des conditions toutes spéciales, le pouvoir croit inutile de conserver entre eux mêmes le droit exprimant de taxation, nous pensons que dans un pays comme l'Amérique il n'est nullement indispensable d'y recourir. D'un autre côté, nous devons observer que la municipalité parisienne ne n'est jamais avisé gratuitement le droit de taxer le bénéfice des boulangeries et des bouchers. En échange des obligations qu'elle impose à ces industriels elle leur accorde un monopole. Le nombre des boulangers, par exemple, fixé à 600 pour la ville de Paris, ne garantissait contre une concurrence illimitée; un boulanger ne pouvait changer de quartier sans une autorisation. En protégeant l'intérêt des consommateurs, l'autorité avait à protéger aussi celui des fournisseurs, que quel l'industrie la plus essentielle est pas se trouver abandonnée, et c'est de cette tâche difficile et périlleuse qu'elle se trouve déchargée par l'adoption du système de la concurrence.

Faisons application de ces principes à la Nouvelle Orléans et rappelons d'abord les pouvoirs qui sont accordés par la Charte au Conseil de ville, puis nous en déduirons les conséquences.

La Charte donne mission au Conseil de ville:

1) De pourvoir au maintien de la propreté et de la salubrité publique;

2) (Section 51, §5): de déterminer les places où la viande, le poisson, les huîtres et autres provisions, susceptibles d'exposer ou de gâter l'air, seront vendues exclusivement et de fixer le mode d'inspection de toutes les provisions vendues publiquement, soit dans les marchés, soit dans les places publiques.

Il est de droit strict qu'une corporation n'a de pouvoirs que ceux qui lui sont accordés par la loi; or, avec toute la bonne volonté du monde, il est impossible de voir dans les articles cités plus haut ni pour qui autorise le Conseil à taxer les bénéfices des boulangers ou des bouchers, ni à accorder à un seul individu ou à une seule compagnie le privilège exclusif d'abattre les animaux ou de fabriquer le pain destiné à la consommation de la ville.

Inspection et surveillance, voilà à quoi se borne le rôle des autorités municipales, et leurs ordonnances pour être valables ne doivent pas sortir de ce cadre.

Dans le projet pour la construction d'abattoirs communaux, dont nous avons rendu compte dernièrement, il y a une partie que nous approuvons et une que nous blâmons. L'abattage des animaux est une industrie lucrative et nous croyons qu'il entre dans les attributions du Conseil d'en réglementer les conditions. Ainsi le Conseil a le droit de décider que cet abattage n'aura lieu que dans tel endroit de la ville désigné et même dans tel édifice public construit pour ces objets, mais tout boucher ou tout particulier doit être libre, en se conformant aux règlements, d'abattre ou de faire abattre ses animaux dans les abattoirs publics. Ainsi nous approuvons, en principe, la construction d'un abattoir communal et la suppression des abattoirs particuliers; mais nous croyons que le Conseil n'a pas le droit d'accorder à qui que ce soit le monopole de l'abattage. L'affaire n'étant encore qu'à l'état de projet nous aurons occasion d'en discuter ultérieurement les détails.

L'ordonnance sur la boulangerie, passée le 8 courant par le Conseil de Ville, nous semble illégale et incompréhensible sur beaucoup de points. Le section 2, le section 4 et la section 9 sont les seules qui renferment dans les attributions d'inspection et de surveillance accordées par la charte du Conseil de ville. Elles ont trait à la marque du pain, aux fraudes sur le poids et à l'introduction de substances nuisibles dans le pain. Quant aux autres prescriptions sur la taxe du pain, le poids que doivent avoir les pains, la fixation de trois espèces de pain avec défense aux boulangers d'en fabriquer d'autres, offensant tout aussi nulles que le nominal la fixation par le Conseil du prix de la façon d'une paire de bottes, ou la détermination de la coupe des pantalons, ou enfin toute autre intervention dans une industrie quelconque en ce qui n'est pas en rien contraire à l'intérêt de la salubrité publique.

Il est très possible que la taxe fixée actuelle au boulanger ne bénéficie très raisonnable, mais ils n'est pas la question. Le conseil, nous de très bonnes intentions, sans doute, s'entoupant des pouvoirs; il a cédé à un préjugé populaire très répandu mais qui est injuste. Tel autrefois qui fervemment trée importunant de la part du Conseil de fixer le prix de la journée de travail, aujourd'hui comme fort intérêt que l'autorité coupe le profit du boulanger, comme si le travail du boulanger n'était pas la propriété de ce dernier, aussi bien que tout autre genre de travail. Mais la concurrence le rendra est toujours à ceux qui le mal. Si un boulanger vend trop cher, bientôt pour attirer la clientèle abaisser ses prix, ou il s'établira de nouvelles boulangeries. Mais si le prix du pain n'est pas en rapport avec celui de la farine, chaque famille peut acheter sa farine et faire son pain jusqu'à ce que les boulangers soient redevenus raisonnables.

Le Conseil de ville a bien mieux à faire dans les limites de ses attributions entre les entreprises. Il a nécessairement même que l'on nous avons parlé ne dépasse limite, il ne peut que boulangers s'y soumettent volontairement, elle n'en restera pas moins des prétentions tâchant d'abus de pouvoir, et nous avons eu ville de signaler au Conseil l'ordonnance commise par lui au préjudice de la liberté de l'industrie, afin qu'il défie, dans des questions analogues, de suivre une voie qui le conduirait inévitablement à une erreur de réformer Conseil d'humanité et de prudence.

Les Guerroyeurs de Donaldsonville.

La compagnie des canonniers de Donaldsonville, sous ces plus anciennes compagnies d'artillerie de Louisiane, a offert ses services au gouvernement confédéré, et elle est disposée à partir avec ses officiers et au effectif de plus de cent hommes, équipée à leurs frais, dès qu'elle aura complété l'armement de ses batteries. Il est encore pour cela en procurer quatre canons et cinquante de chevaux. Le gouvernement approuvera cette compagnie à commencer les manœuvres, mais une bataille, composée des canonniers comptent de nombreux partisans dans les habitants de la côte et de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons pas le moindre doute que l'exemple de M. Watson ne trouve de nombreux imitateurs. La patrie de l'Acadien [illegible] et l'Espagnol des bayous [illegible] de Donaldsonville, et il sera facile d'obtenir des habitations du volcanique le contingent de chevaux nécessaires pour le service de la batterie. Comme l'a dit le général fédéral McClellan, l'artillerie est appelée à jouer un grand rôle dans cette guerre. La Nouvelle-Orléans a fourni le bataillon d'artillerie Washington, un bataillon des paroisses du Nord de la Louisiane, M. Watson, vient d'armer à ses frais toute une batterie. Si les paroisses de la côte et du Bayou veulent faire un effort, avant peu la batterie de Donaldsonville partira pour le siége de la guerre, et la Louisiane aura l'honneur d'avoir trois corps d'artillerie appelés à remplir un rôle important et glorieux dans la guerre de l'indépendance.

Le Watson Artillery — Nous avons reçu, du camp du Watson Artillery, une correspondance qui porte la date du 17 août. Nos braves volontaires sont rendus à St Joseph, paroisse Tensas, jeudi, à deux heures de l'après midi, et de là se sont rendus à leur camp situé sur le Lac Brosin, à six milles de la ville.

La compagnie a en batterie et ses chevaux. Elle s'exercera pendant un mois et, les complaisances nécessaires aquises, elle ira directement en Virginie et entrera de suite en campagne.

Les soldats sont en bonne santé et leur officiers ont toute leur confiance.

Theatre d'Orleans.—Nous apprenons avec un vif plaisir que les Bouffes d'Afrique et de Crimée se proposent de continuer au théâtre d'Orléans la série des magnifiques représentations qu'ils ont commencées à l'Opéra. La partie du public que le théâtre de place du théâtre de la rue Bourbon avait effrayée jusqu'à ce jour, pourra désormais assister aux représentations de Mlle les Zouaves, qui ont conquis partout des sympathies si nombreuses, et qui vont faire partager à tous le plaisir applaudir. Aussi ces ils nés les phoenix du théâtre d'Orléans à un prix d'une modicité extrême. Dès lors, notre colonne d'annonce en donnera tous les détails.

Concert de l'Artillerie Washington. — On annonce un brillant concert qui sera donné mercredi prochain à la salle des Odd Fellows, sous les auspices de l'Artillerie Washington. La direction musicale en est confiée à M. Théo. Von La Hache, et les meilleurs artistes et amateurs de la ville ont généreusement offert leur concours. Le produit du concert est destiné à concourir à l'équipement des volontaires. Le succès répondra à l'appel qui lui est adressé pour un but patriotique.

Par le Télégraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

DEPUIS DE L'APRÈS-MIDI.

NOUVELLES D'EUROPE.

EFFETS DE LA BATAILLE DE MANASSAS

Arrivée du steamer *Bohemian*.

Pointe aux Pères, 18 août. — Le steamer *Bohemian* a passé à la Pointe, en route pour Québec, avec des dates de Liverpool, vendredi, jusqu'à 3 courant.

Le City of Washington et le *Hibernian* étaient arrivés à Liverpool.

Marchés européens.

Liverpool, 9 août — Les ventes de coton à Liverpool, la semaine passée, ont été de 63,000 balles à une hausse de 1/8. Le marché à la clôture était plus facile, la hausse étant à peine maintenue. Sur les 63,000 il y en a eu 19,000 prises par les spéculateurs et 11,000 par l'exportation. Vendredi les ventes ont été de 10,000 balles au cours.

La circulaire des courtiers cote le fair Orleans 9 1/2 et le middling 8 3/4.

Londres, 9 août—Consolidés 90 1/4 à 90 3/8.

Effet produit en Europe par la bataille de Manassas.

Le London Times en livre s'étonnera sarcastique propos de la bataille de Bull Run ou Manassas et dit que le "Noix du Sud est dure à casser." Ce journal craint que la question de blocus n'implique l'Angleterre dans des complications difficiles.

Lord Palmerston a dit que, l'entrée d'un navire payant les droits dans un des ports bloqués annulait le blocus.

Il a ajouté qu'une partie belligérante pouvait vivre un de ses ports mais que si elle laissait entrer un seul navire elle perdrait son droit.

Le London Herald dit qu'à la réception de la nouvelle l'empereur Napoléon avait résolu de reconnaître la Confédération.

Missouri.

St Louis, 19 août—On a tiré sur un train contenant des soldats fédéraux près de Palmyre; les soldats a été tué et plusieurs blessés.

Le général fédéral Pope a ordonné que levée en masse, chevaux et provisions. Il exige la valeur de $10,000 du comté et de $500 de la ville de Palmyre. Les soldats sont maîtres du comté et sont en garnison chez les habitants.

Le major Sturgis qui a pris le commandement des troupes de Lyon, après la mort de celui-ci à Wilson's Creek, a été battu par les rebelles et a campé à 8 milles au Sud de Rolla. Nous n'avons pas de nouvelles de Siegel.

Le premier régiment de l'Iowa vient de partir de Hannibal à 1 partie 13 tués, 134 blessés et 3 manquant. Le 1er régiment du Missouri a eu 77 tués, 918 blessés 17 manquant.

(DEPECHES DE NUIT.)

Nouveaux détails sur la bataille de Springfield.

Nouveaux détails du champ de bataille.

Memphis, 19 août—Des lettres écrites sur le champ de bataille et adressées à Little Rock, disent que le camp de McCullough a été surpris et cerné par dix mille hommes de chaque côté, et que les régiments de Marmaduke, de Gratiot et de Texas ont été décimés.

McCullough a dit à Price: "Vous m'avez sauvé mon avec mon neveu la victoire."

Après 6 heures de combat, l'ennemi a été complètement mis en déroute, et le général Siegel a gagné Springfield avec une centaine d'hommes.

La perte des Confédérés est d'environ deux cents tués et huit cents blessés.

Les Fédéraux ont eu 300 tués et 1,000 blessés. De plus, on leur a fait 300 prisonniers, et on leur a pris six canons et plusieurs centaines de mousquets et armes.

Cette nouvelle est officiellement confirmée.

Nouvelles du théâtre de la Missouri.

Jefferson City, 19 août—Un bateau à vapeur qui transportait en bas les soldats fédéraux blessés a été l'objet de vives fusillades tout le long de la rive. Un des hommes a été tué, et plusieurs ont été blessés.

Boston, Mo., 19—Un messager rapporte que le régiment de Hooker a fait prisonnière douze soldats sécessionistes.

Le général Prentiss est arrivé et prend le commandement de cette section.

Rolla, 19—Siegel a reçu hier un commission de brigadier général. Il a été blessé à Springfield, mais on assure qu'il est en voie de guérison.

Demande de troupes.

Washington, 19 août—L'adresse suivante a été envoyée aux gouverneurs des Etats du Nord:

"Aux Gouverneurs de la Pennsylvanie, de New York, du Connecticut, du Massachusetts, de Vermont, de Rhode Island, du New Hampshire, du Maine et du Michigan:

Par ordre du Président, vous êtes instamment invités à envoyer à Washington tout ce que vous pourrez réunir en régiments faits en en parties de régiments, aux frais du gouvernement, en faisant suivre les uniformes, &c.

(Signé) Simon Cameron,
Secrétaire de la guerre.

Déparement du général McClellan.

Le général Dix et le général Banks, par le nouvel arrangement, sont placés sous les ordres du général McClellan, dont le département comprend le Maryland, le Delaware, les Montagnes de l'Est et le District de Columbia.—L'exécution de la forteresse Monroe.

Passeports obligatoires.

A l'avenir, aucun voyageur ne sera admis à entrer dans les ports fédéraux ou à en sortir sans passeports spéciaux. En ce qui regarde l'entrée, cet ordre ne sera mis à exécution qu'après qu'il se sera écoulé un temps suffisant pour que chacun en ait en connaissance.

Du Fort Monroe.

Fort Monroe, 18 août.—Le général Wool a reçu son commandement ici.

A vendredi la bruit du canon et de la fusillade dans la direction de Willoughby Point.

Prises faites par le Jefferson Davis.

Boston, 19 août—La goélette *Windward*, avec une cargaison de sel, est arrivée ici. Elle rapporte que le corsaire *le Jefferson Davis* a capturé le *Santa Clara* et l'*Abeerada*.

Le *Jeff. Davis* a mis à bord du *Windward* 22 prisonniers provenant de l'équipage de ces diverses prises et l'a laissé continuer son chemin.

Nouvel de troupes à Washington.

New-York, 19 août—Quarante-huit régiments en fraudient de régiments contenant environ quinze mille hommes, vont partir sous peu de jours.

Philadelphie, 19 août—Nous avons ici trente et un régiments ou fractions de régiments renfermant environ dix mille hommes.

Protection d'une attaque prochaine de Washington.

New-York, 19 août—La correspondant à Washington du journal *La Tribune*, télégraphie qu'on s'attend sous peu à une attaque contre la ville de Washington, et qu'un grand nombre de personnes bien informées assurent que le Sud a des forces imposantes à quelques milles du fleuve, préparant des moyens de transport. Ces troupes sont de vaisseaux [illegible] de ce côté et de Fairfax et probable [illegible] les canonnières [illegible] les habitants de la côte et de [illegible] Nous n'avons pas le moindre [illegible] Exemple de M. Watson ne trouve [illegible] Les paroisses de l'Assomption [illegible] Donaldsonville, et il sera facile d'obtenir des habitations du volcanique le contingent de chevaux nécessaires pour le service de la batterie. Comme l'a dit le général fédéral McClellan, l'artillerie est appelée à jouer un grand rôle dans cette guerre. La Nouvelle-Orléans a fourni le bataillon d'artillerie Washington, un bataillon des paroisses du Nord de la Louisiane, M. Watson, vient d'armer à ses frais toute une batterie. Si les paroisses de la côte et du Bayou veulent faire un effort, avant peu la batterie de Donaldsonville partira pour le siége de la guerre, et la Louisiane aura l'honneur d'avoir trois corps d'artillerie appelés à remplir un rôle important et glorieux dans la guerre de l'indépendance.

Le journal *the World* à New-York.

Le journal the World, à New-York, dit qu'il n'a encore reçu aucun rapport authentique sur les mouvements des troupes du Sud dans le voisinage de Washington, et que jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles plus positives, il n'y a pas lieu de craindre une attaque directe contre cette capitale.

Il ajoute que les batteries du Sud au bas du fleuve prennent des positions formidables, et que si les Confédérés parvenaient à fermer le Potomac, il sera difficile de les empêcher de pénétrer dans le Maryland.

Ce que dit le journal *the Times*.

Le correspondant à Washington du journal *the Times* dit qu'il a appris que l'ex-ministre Faulkner allait être confié au Fort Hamilton, New York.

Il ajoute que le bruit court à Washington que les Confédérés approchent rapidement, mais que les chefs militaires ne paraissent pas alarmés.

Supplément aux nouvelles d'Europe.

Father Point, 19 août. *Le Bohemian* apporte des nouvelles supplémentaires qui suivent:

Le Times de Londres, dans un article éditorial, dit que à la bataille de Manassas la victoire du Sud a été complète, et que le Nord a perdu tous les honneurs militaires.

Tous les journaux de Londres s'accordent à dire que cette bataille a formé la porte à tous les conquêtes.

Une lettre de Paris dit que la victoire a exercé une grande influence sur l'opinion des politiques, et les disposé plus favorablement envers le Sud.

La Reine, dans son discours, dit que les relations diplomatiques de l'Angleterre sont toutes amicales, et elle espère que rien ne viendra interrompre la paix actuelle de l'Europe. Elle ajoute que l'Angleterre est résolue à s'entendre avec d'autres puissances à l'effet de maintenir une stricte neutralité dans les affaires américaines.

De Washington.

Washington, 19 août.—Le Président Lincoln est sur le point de proclamer que certains ports vous cesser d'être ports d'entrée.

Le capitaine Halley, quartier maître de la cavalerie est disant Kostuckienne de Young, a été dégradé pour n'avoir pas fait son devoir.

Le combustible est rare et cher.

Envoi de troupes de New-York à Washington.

New-York, 19 août.—Le *Post* dit que sept mille hommes de troupes vont partir cette semaine, et que, s'il faut, huit mille hommes de troupes de milice partiront aussi.

Le prisonnier d'Etat Sorelle, a été envoyé au Fort Lafayette.

Mort du rhinocéros de Dan Rice.

Le Croque, Wis., 19 août.—Le célèbre rhinocéros de Dan Rice n'est mort. La valeur de l'animal était d'environ $20,000.

Grande agitation à St-Louis.— Nous lisons dans le *Memphis Appeal* du 18:

Un voyageur parti de St Louis mercredi après midi, alors qu'on avait reçu les détails de la bataille de Springfield, a informé le *Louisville Courier* que les habitants étaient terrifiés et que des milliers de personnes quittaient la ville. Les Allemands font leurs paquets et partent en grand nombre. Des soldats armés étaient placés à tous les coins de rue. Les Fédéraux redoutaient une attaque et l'impression générale dominait que St Louis serait dans quelques jours occupé par les troupes de l'Etat.

Les communications par les chemins de fer étaient irrégulières et incertaines, et l'on craignait constamment que les trains ne fussent arrêtés par "des *canailles de Jeff Davis*." Un certain nombre d'Allemands appartenant à la division Siegel qui étaient à la bataille de Springfield sont rentrés à St Louis sans armes, sans chapeaux, et dans un état de délabrement.

(*Communiqué.*)

Nous recevons la lettre suivante que l'on nous prie d'insérer dans nos colonnes.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*,
à la Nlle Orléans.

Messieurs,

Des Américains qui se trouvaient à Paris, eut l'idée d'acheter, il y a de cela quelques temps, une batterie de canons rayés pour en faire hommage au gouvernement des Etats Unis.

J'apprends de sources certaines que j'ai été accusé à la Nlle-Orléans de m'être associé à cette démonstration politique.

N'ayant jamais eu pour habitude de cacher mes opinions ou mes actes, si j'avais contribué de mes deniers à l'achat de ces engins de guerre, je l'avouerais hautement.

Il n'en est rien, cependant, et à celui qui a intenté ce bruit je ne puis que donner le démenti le plus formel.

Veuillez, messieurs, agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Armand Pillé.

Paris, ce 20 juillet 1861.

CHRONIQUE LOCALE.

Secours médicaux aux Missouriens.

—Nous apprenons que le comité chargé d'organiser des secours pour les volontaires, a résolu d'envoyer quelques médecins au Missouri. Il paraît que les divisions qui sont dans cet Etat manquent de chirurgiens et que les blessés et les malades se trouvent conséquemment livrés aux soins affectueux mais inhabiles de leurs camarades d'armes. Le Dr Felix Formento fils a offert ses services qui ont été chargés avec reconnaissance par le comité, et il a été chargé par ce dernier d'organiser l'expédition. Deux autres chirurgiens lui sont adjoints. Plusieurs caisses de médicaments ont déjà été préparées, étant qu'une grande quantité d'appareils, de bandages et de charpie. Les chirurgiens, dont le départ est imminent, nous paraissent un gage de deux sûres, choisis parmi les jeunes docteurs à qui l'âge et de médecine vient de diplômer et de cinq infirmiers pris à l'Hôpital de Charité. Ces derniers ont un traitement, mais les chirurgiens ont leurs services gratuitement, le comité s'engageant seulement à payer leurs frais de voyage. Ils se rendront à Memphis pour se mettre à la disposition du général Polk.

La mort de J. B. Maughton.—*Suite de l'enquête—Verdict contre 'Bob Johnson.*'

M. Beach a repris, hier après-midi, l'enquête qu'il a commencée samedi.

MM. Charley Claffey, J. F. Otis et W. E. Redington ont été successivement, mais ne révélant rien de la cause.

Un des jurés fit observer qu'il avait entendu, la veille, avec un homme qui, avec cinq autres, avaient vu tirer le coup de pistolet et reconnu Bob Johnson. Cet témoin ne se trouvait pas dans les témoignages et comme que Johnson ne les fait—Un autre juré ajouta qu'il lui semblait étrange que des gens personnes en présence duquelles le tirait avaient lieu, pas une n'ait pu déclarer qui avait fait feu. Il était, continua-t-il, de notre devoir de faire la police de chercher les témoins et de les amener devant le jury, mais il ne l'a pas fait et il lui est personne ne sait pourquoi Johnson était consulté gésinaient. M. Bracher, avocat de l'accusé, interrompit le témoin en le traitant d'incivil et en langage des membres du jury. Le chef, dit-il, ne saurait être coupable d'incivilité en s'efforçant à remplir ses devoirs. Il a fait tout ce qu'il a pu; c'est la police qui est à blâmer. Le défenseur indigné cita l'exemple de Charleston, dans lequel, comme il le disait, on avait mis en jeu un peu plus d'énergie. Il ne saurait comprendre comment un gentilhomme, après que tout fut terminé, en entendit dans toutes les directions les bottes des gardiens de la paix publique.

M. Beach demanda au jury quels étaient ceux des hommes qui avaient reconnu Johnson et s'il pouvait trouver celui qui l'avait reconnaît. Le jury répondit que c'étaient des cabaret et qu'il pouvait trouver celui qui qui il avait parlé. M. Blocher maintint qu'il n'y avait pas à la Nlle-Orléans un seul homme qui pût dire chez sous certaine que c'est Bob Johnson qui a tué Baughton. "Je vous parle deux plaintes et demie, s'écria-t-il, et je ne puis pas trouver un homme." Le juré, après trois quarts d'heure de délibérations, prononça un verdict qui déclare que Baughton a été tué par "un homme connu sous le nom de Bob Johnson."

Le coroner fera un affidavit aujourd'hui devant le recorder Emerson. Nous ignorons s'il accusera Johnson d'homicide.

Pornographes.—Mary Murray est tombée dimanche, à minuit, du dernier étage d'une maison de la rue Franklin et s'est si grièvement blessée qu'on en pense que qu'elle pourra être sauvée. Le surgent Pa' Murry l'a fait transporter à l'hôpital.

Frank Garvey a été arrêté, dans la nuit de samedi à dimanche, sous prévention d'avoir poignardé et voulu tuer Jaime Connors. Le blessé est à l'hôpital. Un client a déposé les bottes de police au contenu qu'en dit alors l'arme dont Garvey s'est servi. L'accusé restera en prison en attendant le résultat de la blessure.

Recorder Gastinel. — M. S. Weiner, qu'on affirmait accusé d'avoir reçu un billet de trois mille piastres appartenant à A. Schwartz, a été honorablement acquitté. L'accusation ne reposait absolument sur rien.

Geo. Irwin est accusé d'avoir, avec deux autres, voulu entrer chez Miss Smith et, sur le refus de celle-ci de les admettre, d'avoir tiré sur le locataire une bouteille qui a atteint Ellen Duffy au visage.

Jos. Lanlis a été envoyé devant la Première Cour de District pour vol de pommes de terre au marché que Magnon.

Jim Jacobs est accusé d'avoir battu sa femme.

Mortalité.—Le rapport officiel du Bureau de Santé annonce qu'il y a eu quatre vingt-sept décès dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée le 18 du courant.

Le rapport du chantier de Lafayette n'a pas été envoyé au Board, le gardien étant mort mercredi dernier et ses livres ayant été mis sous pavillon comme appartenant à la succession.

Il est resté trente-cinq enfants au-dessous de cinq ans. Cinquante-trois des personnes décédées étaient des Etats-Confédérés et cinq des Etats-Unis.

Maladies—consomption, quatorze; affections du sang, trois; mauvaise, enfants, trois; choléra infantum; trois; mort-nés, six; très nombreuses, huit; coup de soleil, un.

La question de la Sardaigne. — Les croisières françaises en Angleterre sur un prétendu projet de la cession de la Sardaigne à la France ont donné lieu à un débat regrettable dans le parlement anglais. Lord John Russell, tout en démentant le bruit de la cession, s'est permis quelques sorties contre la politique de l'empereur des Français. Le *Constitutionnel* a vigoureusement relevé ces attaques dans un article où nous puisons le passage suivant sur le fond même de la question:

"Non, il n'est pas vrai que le gouvernement de l'Empereur songe à réclamer comme prix de la reconnaissance du royaume d'Italie, l'île de Sardaigne, ce territoire si profondément, si exclusivement italien, que de vieilles et glorieuses traditions attachent d'une façon indissoluble aux destinées de la patrie commune! Une pareille annexion, si elle avait lieu, serait un anachronisme; et l'Empereur a toujours témoigné un respect trop religieux et trop absolu au principe des nationalités, pour avoir conçu la pensée d'y porter atteinte, de son propre main."

Le *Patrie* a reçu le communiqué suivant:

"Le journal *la Patrie*, dans son numéro de ce jour 22 juillet, discute, en lui présent de nouveau un caractère périeux, l'hypothèse, déjà plusieurs fois démentie, d'une cession de la Sardaigne à la France. Les assertions de *la Patrie* ne méritent en elles-mêmes aucune réfutation.

"Toutefois, comme l'on semble vouloir faire passer *la Patrie* pour un organe semi-officiel, il est important de faire connaître au public que ce journal, qui revient itérativement sur l'éventualité de cette cession, émet des idées toutes personnelles à sa rédaction, sous sa seule responsabilité, et qu'il n'a reçu et ne reçoit aucune communication du gouvernement."

L'EMPRUNT EN FRANCE.

Le rapport suivant, publié dans le *Moniteur*, indique avec quelle merveilleuse facilité les emprunts de gouvernement se placeront en France

RAPPORT A L'EMPEREUR.

Sire,

La souscription aux obligations du trésor, ouverte à Paris et dans les départements le jeudi 11 juillet, a été close le 16, à cinq heures du soir. Le dépouillement des souscriptions reçues dans les parties de la France se poursuit avec toute l'activité possible au ministère des finances; mais le grand nombre des souscripteurs, la diversité du chiffre des souscriptions ne permettent pas d'obtenir les résultats de la répartition définitive. Il importe cependant de faire cesser l'incertitude du public sur les chiffres principaux, et je viens soumettre à Votre Majesté un aperçu provisoire des résultats de la souscription.

Trois cent mille obligations étaient émises; notre millions six cent quatre-vingt-trois mille ont été souscrites.

Une somme de 132 millions était demandée au pays pour la continuation des travaux de chemins de fer: les souscriptions ont dépassé le chiffre de deux milliards.

L'empressement n'a pas été moindre dans les départements qu'à Paris, et les titres nouveaux seront partis le lendemain de la clôture, dans les localités les plus éloignées du mouvement des affaires; le nombre des souscriptions pour toute la France s'est élevé à 189,627.

Paris a fourni à lui seul 27,110 souscripteurs pour 2,909,874 obligations. Les souscriptions à Paris se décomposent de la manière suivante:

16,292 souscriptions d'une seule obligation;
8,861 souscriptions de 2 à 100 obligations;
1410 souscriptions de 101 obligations et au-dessus.

Dans les départements et en Algérie 182 514 souscripteurs ont demandé 1,783,940 obligations; le nombre de ceux qui ont souscrit pour une seule obligation s'élève à 128,615.

Votre Majesté ayant décidé que les obligations du trésor ne devaient pas être fractionnées, les petits souscripteurs d'une ou plusieurs obligations qui, dans la répartition, ne se trouveraient comptés que pour une fraction de titre, devront nécessairement compléter une obligation entière. On sait que les chiffres qui précèdent qu'ils n'absorberont guère au-delà de moitié de la souscription.

Le surplus des titres sera réparti proportionnellement entre les autres souscripteurs, dont le nombre est beaucoup plus limité, mais dont les demandes sont incomparablement plus importantes. Les résultats définitifs de la répartition seront très prochainement portés à la connaissance du public. La part de chacun sera bien restreinte, mais le chiffre même de l'émission fixé à 1,200,000 obligations, et l'empressement du public, dès le commencement de la souscription, ne permettaient guère aux gros souscripteurs et ce sont présentés dans les deux dernières jours d'attendre un résultat.

Des instructions ont déjà été données à la Banque pour effectuer le retrait de la Banque en remboursement de ses avances